

Descriptif de module

Domaine : *Musique et Arts de la scène*

Filière : *CAS en Médiation musicale*

1. Intitulé de module

2022-23

Travail de certificat

Code :

M4

Type de formation :

CAS

Niveau :

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres : ...

Caractéristique :

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type :

- Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres : ...

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre de printemps
 Semestre d'automne
 Autres : Module sur 3 semestres

2. Organisation

Crédits ECTS

3

Langue principale d'enseignement :

Français

3. Prérequis

- Avoir validé le module
 Avoir suivi le module
 Pas de prérequis
 Autres : Admission au CAS

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Ce module propose aux participant.e.s de concevoir un projet personnel de médiation de la musique, il s'agit de la mise en application des enseignements théoriques et pratiques dispensés dans l'ensemble des trois semestres du CAS, une mise en œuvre des outils et méthodes présentées durant la formation.

Dans le cadre de ce module transversal sur la durée de la formation, les participant.e.s développent et réalisent un projet de médiation musicale dans ses différentes phases : réflexion conceptuelle, élaboration, réalisation sur le terrain et évaluation finale. Une large place est donnée au travail personnel.

Les participant.e.s matérialisent ce travail dans un document écrit de certification. Ils sont également évalués sur le terrain.

Compétences-cibles :

- Habileté à mobiliser ses différentes expériences et à questionner les enjeux de la médiation de la musique ;
- Compréhension des enjeux de la transmission de la musique à une diversité de publics dans l'adaptation d'un projet personnel ;

- Capacité à animer une médiation musicale adaptée à un lieu et un public choisi ;
- Capacité à problématiser sa pratique en médiation de la musique, par une approche réflexive et une méthodologie adaptée ;
- Connaissance des dimensions organisationnelles et pédagogiques d'un projet ;
- Capacité à évaluer le processus et le résultat de sa propre pratique et à tenir compte de cette évaluation pour formuler de nouvelles propositions ;
- Capacité à planifier et mettre en œuvre un travail écrit réflexif

5. Contenu et formes d'enseignement

Ce module est accompagné par un/e tuteur/trice et constitué d'une large part de travail autonome.

L'accompagnement est formé de trois volets A, B, C :

A. Phase d'initialisation : choix du sujet, validation du sujet, rendu d'un travail intermédiaire de présentation des enjeux

B. Phase de préparation opérationnelle : évaluation formative sur le travail intermédiaire par le tuteur et le responsable du module

C. Phase de mise en œuvre et d'évaluation : réalisation du projet de médiation, rendu du travail écrit final, évaluation finale par le tuteur et le responsable de module, bilan oral

Ce module comporte également des enseignements autour de la conduite et des étapes de la réalisation d'un projet.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Le travail de certificat comporte un travail pratique et un travail écrit, ainsi qu'une soutenance des travaux devant le jury.

Travail pratique :

Évaluation du projet réalisé sur le terrain.

Travail écrit :

Le rendu individuel de 5 à 10 pages, présentant le projet dans un caractère réflexif autour des enjeux du projet et des réflexions sur l'action mise en œuvre, fait l'objet d'une soutenance devant le jury.

Soutenance :

Soutenance devant le jury du travail écrit et du projet réalisé sur le terrain.

Jury :

- Un membre de la direction de l'HEMU ou son représentant, au titre de président.
- Le responsable du module 1 *Enjeux et Perspectives*
- Le responsable du module 4 *Travail de certificat*
- Un expert externe

Le/la tuteur.trice peut assister à la soutenance, sans voix délibérative.

Le travail pratique, le travail écrit et la soutenance font chacun l'objet d'une note ; échelle de notation : notes de 1 à 6 par 1/10^{ème} de point.

Le module est validé si la moyenne des notes obtenues est égale ou supérieure à 4.

7. Modalités de remédiation

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

8. Remarques

9. Bibliographie

10. Enseignants

Nom du responsable de module :
Thierry WEBER

Descriptif validé le

**Descriptif validé par le Conseil de domaine
Musique et Arts de la scène**